

## **Registre Mémoire du monde - Formulaire de proposition d'inscription Pologne - Chefs d'oeuvre de Frédéric Chopin**

### **Résumé**

Frédéric Chopin, à l'instar de Bach, Mozart, Beethoven et Verdi, est considéré comme un compositeur immortel et universel. Ce qui caractérise surtout sa musique, c'est l'originalité et la nouveauté.

En dehors de l'Europe, son nom est aussi connu en Asie (en particulier au Japon et en Corée) et dans les deux Amériques. Au Concours international Frédéric Chopin organisé à Varsovie, ses œuvres sont interprétées par des musiciens de tous les continents. Bien que Chopin compte parmi les pères du romantisme, sa musique possède un caractère personnel et ses réalisations dépassent celles de ses prédécesseurs et de ses successeurs.

Chopin a vécu hors de Pologne pendant 19 ans, et ses œuvres musicales ont été dispersées dans différentes collections. D'où l'importance particulière de cette collection, qui rassemble la majeure partie de ses œuvres et qui est conservée par la Société Frédéric Chopin et la Bibliothèque nationale.

La production musicale de Chopin est d'une telle importance que l'UNESCO a décidé de déclarer l'année 1999 "Année internationale Frédéric Chopin" pendant laquelle le monde entier célébrera le 150<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Chopin.

### **Localisation**

**Intitulé de l'élément du patrimoine documentaire:** Les chefs-d'œuvre de Frédéric Chopin

**Pays:** Pologne

**Communauté autonome:** Province de Varsovie

**Adresse:** 00-368 Varsovie, Okólnik 1

**Nom de l'organisme:** Société Frédéric Chopin ; 00-207 Varsovie, pl. Krasinskiach 3/5 ;

Bibliothèque nationale, Département des collections spéciales

### **Données juridiques**

**Propriétaire:** I Société Frédéric Chopin

**Dépositaire:** Fondation bancaire pour la culture (une lettre, n° D/219), Musée de Lowicz (dédicaces, n° D/71 et D/72), Ministère de la culture (une lettre, N° D/214).

**Régime de propriété:** Propriété publique

**Détail des dispositions juridiques et administratives prises pour assurer la préservation de l'élément du patrimoine documentaire:** Loi sur le patrimoine culturel, telle que modifiée le 15 février 1962, loi du 21 novembre 1996 sur les musées, loi du 9 avril 1968 sur les bibliothèques.

**Accessibilité:** Instruction n° 17/87 en date du 25 juin 1987 du Directeur général de la Bibliothèque nationale sur la collection, l'entreposage, la systématisation, la compilation et la communication des documents sous protection spéciale.  
Instruction n° 15/95 du 7 juin 1995 du Directeur général sur la protection des documents précieux entreposés au Département des documents spéciaux.

**Droit d'auteur :** Réglementation du 10 mars 1997 ; Société Frédéric Chopin ; Bibliothèque nationale de Varsovie.

**Administration responsable:** Ministère de la culture

### **Identification**

**Description et inventaire:** Les œuvres de Frédéric Chopin comprennent : des autographes (86 pièces), des copies autorisées de ses œuvres (11 pièces), des lettres écrites à 25 destinataires (78 pièces), des notes et corrections portées sur des œuvres publiées par Maurice Schlesinger à Paris et rassemblées en quatre volumes qui appartenaient à Ludwika Jedrzejewiczowa et Napoléon Orda (quatre pièces), des notes inscrites sur des carnets des années 1834, 1848 et 1849 (trois pièces), des ébauches de la méthode de piano de Chopin (deux pièces), des félicitations et messages de félicitations (quatre pièces) et un cahier d'écriture remontant à l'époque où il était élève dans un des lycées de Varsovie, ainsi que des signatures sur des documents et livres (quatre pièces).

**Données bibliographiques / enregistrements:** Microfilms, négatifs, épreuves, images positives, facsimilés, photographies, photocopies et bandes vidéo.

**Documentation visuelle:** Toutes les pièces ont été microfilmées (Département des microfilms) et photocopiées (Département des collections musicales) ; certaines ont été publiées sous forme de facsimilés.

**Historique:** Le Musée Chopin de la Société Frédéric Chopin de Varsovie (qui a porté jusqu'en 1950 le nom d'Institut Frédéric Chopin) a commencé à rassembler les autographes de Chopin en 1935.

C'est à cette époque que les trente premières pages de ses écrits furent achetées à Ludwika Ciechomska, l'arrière-petite-fille de la sœur du compositeur, Ludwika Jedrzejewska. Parmi les autographes figurait le trio en sol mineur opus 8 (cote M/1) qui constitue, avec les autres 127 pièces originales, une collection inestimable. Jusqu'en 1939, les collections de l'Institut Frédéric Chopin comptaient 13 autographes.

Grâce aux efforts des membres de l'Institut Frédéric Chopin, les collections polonaises se sont enrichies en 1938 de 23 autographes et 25 copies d'originaux, dont onze copies d'œuvres de Chopin autorisées par le compositeur lui-même. Ces pièces proviennent de la collection Breitkopf et Härtel de Leipzig

mais, comme l'Institut Frédéric Chopin n'avait pas de salle d'archives appropriée, le Ministère des affaires religieuses et de l'Instruction publique transmet les documents à la Bibliothèque nationale, où ils sont conservés depuis ce temps.

Certains autographes et copies autorisés avaient été envoyés par le compositeur à Breitkopf et Härtel qui, en 1935, en firent don au gouvernement polonais. Un an plus tard, l'Institut Chopin prenait les premières mesures pour acheter les autographes et, par la suite, il a acquis cette précieuse collection. Pendant la seconde guerre mondiale, la collection a été déménagée au Canada. Elle a été rendue à la Bibliothèque nationale de Pologne le 3 février 1959.

L'original des Préludes opus 28 (Bibliothèque nationale, cote Mus.93), qui vient très probablement de la collection d'Alexander Polinski, a été découvert par Józef M. Chomiński pendant l'été 1939 à la bibliothèque du Conservatoire de musique de Varsovie.

La même année, il a été confié au Département de musique de la Bibliothèque nationale que dirigeait Julian Pulikowski pour être photographié. La seconde guerre mondiale ayant éclaté, le document resta à la Bibliothèque nationale. En 1943, il figurait parmi les pièces de l'exposition Chopin de Cracovie. Ensuite, les nazis s'en emparèrent et le cachèrent en Silésie ; il devait être retrouvé dans la région de Klodzko en 1947. Après avoir été à la Bibliothèque de l'Université de Wrocław, il a été rendu au Département de musique de la Bibliothèque nationale de Varsovie.

Après la seconde guerre mondiale, l'Institut Frédéric Chopin s'est remis à rassembler des manuscrits de Chopin ; la tâche n'était pas aisée étant donné que le compositeur avait vécu hors de Pologne pendant près de 19 ans ; il n'était pas facile non plus de rassembler les originaux des œuvres de Chopin en Pologne même. Cependant, entre 1953 et 1967, la Société Frédéric Chopin a reçu comme dons, a emprunté ou a acheté 40 pièces en tout. Vingt et un autographes de Chopin ont été reçus de l'étranger. La plus grande collection d'écrits originaux de Chopin (17 pièces en tout) a été léguée à la Société Frédéric Chopin par Arthur Rubinstein en 1977. Rubinstein collectionnait les documents depuis de nombreuses années et la majeure partie de sa collection a été achetée lors de ventes aux enchères organisées par d'importants antiquaires. Le musée a acquis avec ses propres fonds 46 autographes de Chopin entre 1955 et 1992 lors de ventes organisées à Marburg, Berlin, Paris et Londres, ou directement auprès des propriétaires ou d'antiquaires à Paris, Bâle, Genève, Liestal, Londres et Tutzing (près de Munich).

#### **Bibliographie:**

**Adamczyk-Schmid Bożena, Wróblewska-Straus Hanna** , Podróż romantyczna Fryderyka Chopina i George Sand na Majorce. Dokumenty i pamiątki z kolekcji Anne-Marie Boutroux de Ferra [...] uzupełnione obiektami pochodzącymi ze

sbiorów Towarzystwa im. Fryderyk Chopina i Biblioteki Narodowej w Warszawie (katalog wystawy w jez.:polskim, hiszpańskim i angielskim

"Le voyage romantique de Frédéric Chopin et de George Sand à Majorque. Documents et souvenirs de la collection Anne-Marie Boutroux de Ferra [...] complétés par des pièces provenant des collections de la Société Frédéric Chopin et de la Bibliothèque nationale de Varsovie") Catalogue de l'exposition en langues polonaise, espagnole et anglaise, Varsovie, 1990).

**Chomilski Józef M., Turlo Teresa**, D. *Katalog dzieł Fryderyka Chopina* (Catalogue des œuvres de Frédéric Chopin), Cracovie, 1990.

**Eigeldinger Jean-Jacques.** "Chopin vu par ses élèves", 3ème édition, Bacconnière, Boundry-Neuchâtel 1988.

**Kobylanska Krystyna.** *Deux lettres inconnues de Frédéric Chopin et de Maurice Sand à George Sand*, Revue de musicologie, n° 128, 1964.

**Kobylanska Krystyna.** *Rekopisy utworów Chopina* (Manuscrits des œuvres de Chopin), Vol. I et II, Cracovie, 1977.

**Sydow Bronislas E.** *Correspondance de Frédéric Chopin* : recueillie, révisée, annotée et traduite par [...] en collaboration avec Suzanne et Denis Chainaye. Vol. I-III. Paris, 1981.

**Wróblewska-Straus Hanna.** *Katalog zabytków Muzeum (Towarzystwa im. Fryderyka Chopina)*

*Korespondencja F. Chopina, ludzi jego epoki i ludzi związanych z tradycją chopinowska* (Catalogue des pièces du Musée (de la Société Frédéric Chopin). Correspondance de F. Chopin, de ses contemporains et des personnes liées à la tradition de Chopin), Varsovie, Société Frédéric Chopin, 1969.

**Wróblewska-Straus Hanna, Lewkowicz Maria.** *Katalog Zbiorów Muzeum (Towarzystwa im. Fryderyka Chopina)* Catalogue des collections du Musée (de la Société Frédéric Chopin), "Manuscrits, estampes et photographies", Varsovie, 1971.

### **Plan de gestion**

**Politique d'accès** : Des dispositions d'accès sont prévues : (1) pour les spécialistes (2) dans le cadre d'expositions pendant un temps déterminé par des experts.

**Traitements de préservation** : A la demande de la Société Frédéric Chopin, le laboratoire du Musée national de Varsovie procède à des analyses régulières des collections pour déterminer avec précision le nombre de micro-organismes qui y sont présents. Le Département d'hygiène de la Province de Varsovie est chargé de procéder à des analyses chimiques pour détecter d'éventuelles

concentrations d'anhydride sulfureux, d'azote ou de formaldéhyde dans la salle où les documents les plus précieux sont entreposés. Les coffres incombustibles sont placés dans une pièce spéciale où la température et l'humidité sont maintenues aux niveaux requis. Les coffres et la salle sont en bon état. Les documents les plus précieux sont rarement communiqués. Les collections ne peuvent être communiquées que sur autorisation expresse de Mme Hanna Wróblewska-Straus. Comme la Société Frédéric Chopin n'a pas de spécialistes de la préservation des documents d'archives, elle fait appel à des experts extérieurs et autres spécialistes de la Bibliothèque nationale de Varsovie. Les collections spéciales de la Bibliothèque nationale, notamment la collection d'autographes et de copies autorisées des œuvres de F. Chopin, sont entreposées au Trésor de la Bibliothèque nationale. Les activités de conservation des documents sont effectuées par le Département de préservation de la Bibliothèque nationale. Une fois tous les cinq ans en moyenne, les documents désignés par le responsable du Département des collections musicales et par le responsable du Département de la préservation de la Bibliothèque nationale en coopération avec la Commission du Trésor sont soumis à des traitements de préservation et/ou sont reliés.

#### **Evaluation à la lumière des critères de sélection**

**L'influence:** Les œuvres de Chopin sont uniques en leur genre en ce sens qu'elles diffèrent grandement des compositions des autres musiciens romantiques. Son influence est encore sensible dans ses œuvres magnifiques, et le romantisme continue de jouer un rôle important dans la culture moderne.

**Les personnes :** L'originalité de Chopin, son caractère unique et sa popularité dans le monde entier en font l'un des plus grands musiciens du monde.

**La forme :** Dans ses compositions, Chopin a associé des éléments de la culture polonaise avec des éléments universels sur un mode très subtil qui plaît sur tous les continents, quels que soient les antécédents culturels des gens.

**Valeur sociale :** Les œuvres de Frédéric Chopin sont à l'origine du mouvement romantique dans la musique du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ce qui caractérise le romantisme en musique, c'est l'utilisation de nombreux instruments, la richesse de la sonorité, le rejet des règles classiques rigides ainsi que la présence d'éléments lyriques, populaires et poétiques. Le caractère novateur de Chopin et son originalité en tant que compositeur l'ont rendu populaire dans le monde entier. Chopin a associé des éléments de la culture polonaise avec des influences d'autres cultures, créant ainsi une riche sonorité, universellement appréciée.

**Authenticité/rareté :** La collection des œuvres musicales de Frédéric Chopin rassemblée dans ces deux institutions de Varsovie est irremplaçable, authentique et ne se retrouve nulle part ailleurs.

**Consultation**

**Propriétaire:** Société Frédéric Chopin

**Dépositaire :** Bibliothèque nationale, Département des collections spéciales

**Comité régional ou national du programme "Mémoire du monde" :** Comité national polonais du programme "Mémoire du monde" de l'UNESCO

**Experts et organismes spécialisés indépendants :**

**Wanda Bogdany**, Podlesna 48 m 23, 01-673 Varsovie

Téléphone : (022) 34-68-39

**Jean-Jacques Eigeldinger**, Le Grand Verger, CH 2015 Areuse

**Jan Ekier**, Waszyngtona 22 m 1, 03-910 Varsovie

Téléphone : (022) 617-65-39

**Krystyna Kobylanska**, Górnoslaska 16 m 38, 00-432 Varsovie

**Maria Prokopowicz**, Filtrowa 26 m 1, 02-057 Varsovie

Téléphone : (022) 25-48-36

**Mieczyslaw Tomaszewski**, Siedleckiego 1 m 5, 31-538 Cracovie

**Auteur de la proposition d'inscription**

Société Frédéric Chopin

**Personne à contacter :**

**Hanna Wróblewska-Straus**

Okólnik 1

00-368 Varsovie

Téléphone : (022) 826-59-35

Fax : (022) 827-95-99

**Włodzimierz Pigla**

Bibliothèque nationale de Varsovie

Téléphone : (022) 608-23-92

**Maciej Dabrowski MA**

Directeur

Département des collections spéciales

Bibliothèque nationale

Plac Krasinskiach 3/5

00-207 Varsovie

Téléphone : 635-55-67, 831-32-41 poste 18

Fax : 635-44-98

**Evaluation des risques**

Les documents sont entreposés dans des coffres incombustibles (voir section 4).

Le Palais Ostrogski est en bon état.

Budget annuel pour 1996 :

- protection des biens : 45 351 PLZ

- entretien des systèmes de sécurité : 2 356 PLZ
- préservation des documents : 19 002 PLZ

Les ressources financières nécessaires à la restauration du Palais Ostrogski sont fournies par la Commune centrale, par le maire de Varsovie et par le gouverneur de la province de Varsovie. A la Bibliothèque nationale, les documents sont entreposés au Trésor.

### **Etat de conservation**

Ces documents sont en bon état. Avant la seconde guerre mondiale et pendant l'occupation allemande, ils étaient entreposés dans une banque (il est difficile de préciser les dates). Après la guerre, ils ont été entreposés à l'Institut Frédéric Chopin de la rue Zgoda, et depuis 1955 ils se trouvent dans les locaux de la Société Frédéric Chopin, au Palais Ostrogski.

Les instruments juridiques relatifs à la protection du patrimoine culturel en temps de paix et de guerre sont les suivants :

- (a) arrêté n° 578/96 en date du 28 mars 1996 du maire de Varsovie, chef de la défense civile de la Commune centrale ;
- (b) arrêté n° 23 du Ministère de la culture en date du 25 avril 1995 sur la protection du patrimoine culturel en cas de guerre.

Société Frédéric Chopin – Hanna Wróblewska-Straus  
Bibliothèque nationale - Włodzimierz Pigla